



# RENCONTRES REGIONALES

## « Les SIQO face aux attentes sociétales »

Projet d'AOP Durable, contribuer à la biodiversité dans la  
filière et dans le territoire





# La filière

Zone AOP : 26 communes dans PnrVercors

34 exploitations : 28 Isère (7 en AB)  
6 Drome (5 en AB)





# La filière en quelques chiffres

**1 coopérative : Vercors-Lait : 32 exploitations**

=> Production 2019 : 369 tonnes

=> Production 2020 : 360 tonnes

=> Production 2021 : 407 tonnes

=> **Production 2022 : 428 tonnes**



soit 3 540 950 litres de lait / 5,6 millions collectés => 64%

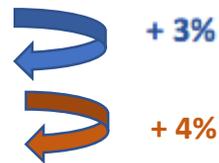
**9 producteurs fermiers**

=> Production 2019 : 62 tonnes

=> Production 2020 : 64 tonnes

=> Production 2021 : 66 tonnes

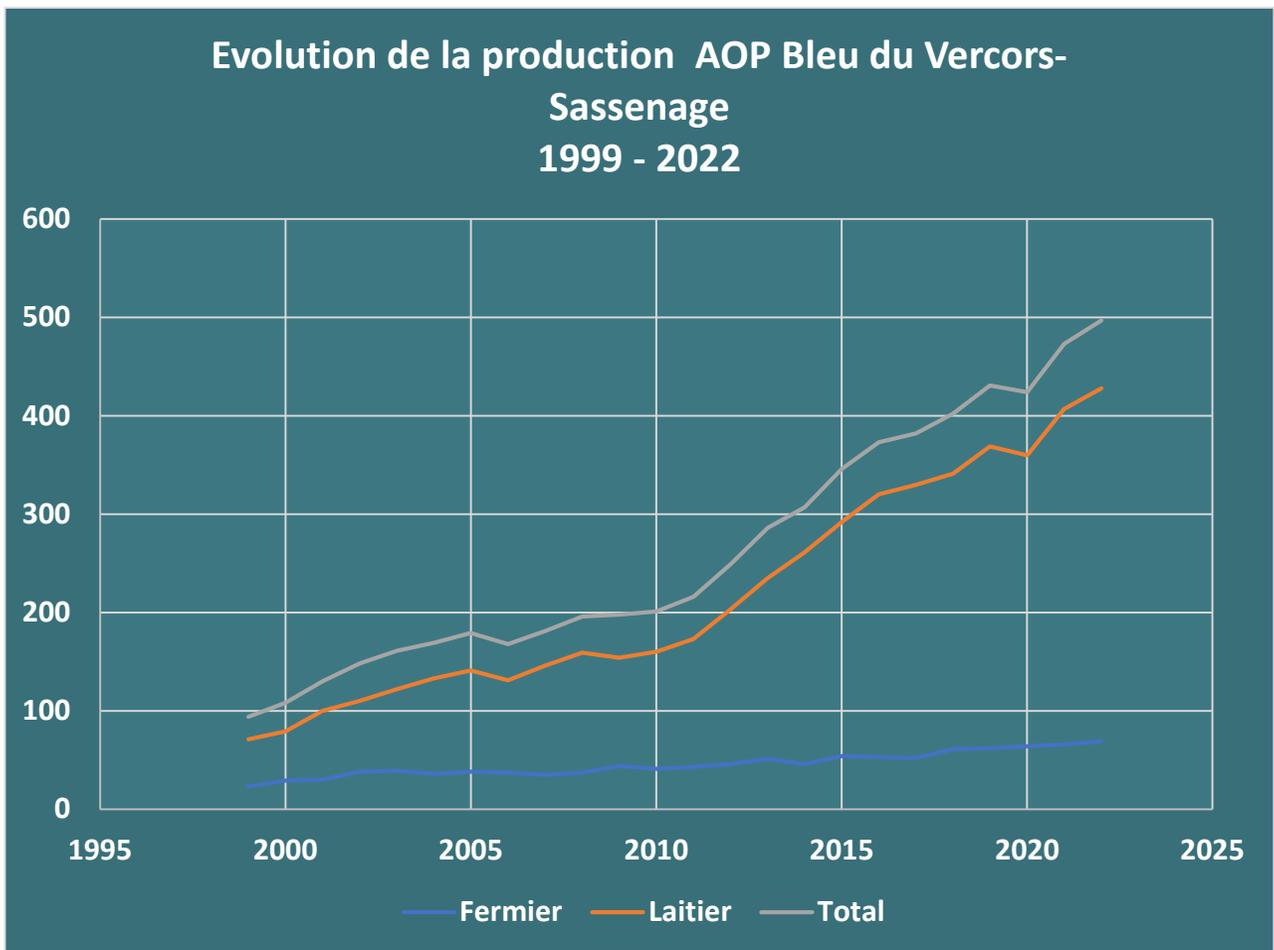
=> **Production 2022 : 69 tonnes**



soit 963 825 litres de lait / 1,2 millions valorisés en produits laitiers => 80%



# La filière en quelques chiffres



Année	Fermier	Laitier	Total
1999	23	71	94
2000	29	79	108
2001	30	100	130
2002	38	110	148
2003	39	122	161
2004	36	133	169
2005	38	141	179
2006	37	131	168
2007	35	146	181
2008	37	159	196
2009	44	154	198
2010	41	160	201
2011	43	173	216
2012	46	203	249
2013	51	235	286
2014	46	261	307
2015	54	292	346
2016	53	320	373
2017	52	330	382
2018	61	341	402
2019	62	369	431
2020	64	360	424
2021	66	407	473
2022	69	428	497



# Cahier des Charges

**Une AOP en zone de montagne qui s'appuie sur des systèmes herbagés extensifs :**

- 100 % des fourrages produits dans la zone AOP
- 150 jours de pâturage minimum
- Alimentation sans OGM
- Des compléments limités
- Ensilage interdit
- 3 races de montagne : Abondance, Montbéliarde et race patrimoniale : la Villard-de-Lans (3% obligatoire dans tous les troupeaux)



# AOP durable :

contribution au maintien de la biodiversité du territoire en lien avec le cahier des charges

## •préservation des prairies naturelles

### Objectifs :

- maintenir la diversité des espèces
- garantir le bien-être et la santé des animaux
- s'adapter au changement climatique
- entretenir les paysages

### Moyens :

- 2019-2022 : travaux avec l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)
  - ⇒ Appropriation par les opérateurs de la filière => meilleure connaissance des propriétés agronomiques et de la diversité des espèces dans leurs prairies
- Participation régulière au concours national des pratiques Agro-écologiques
  - => reconnaissance et valorisation des bonnes pratiques => fierté et encouragements à poursuivre



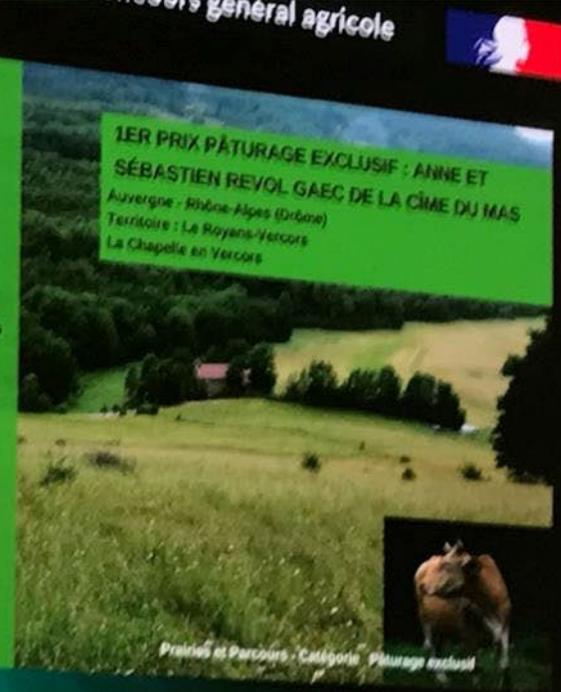


**1ER PRIX PÂTURAGE EXCLUSIF : ANNE ET SÉBASTIEN REVOL GAEC DE LA CÔME DU MAS**  
Auvergne - Rhône-Alpes (Drôme)  
Territoire : Le Royans-Vercors  
La Chapelle en Vercors

60 ha de prairies et surfaces pastorales  
Éleveur de bovins lait  
23 vaches laitières, des « Villardes »  
AOP Bleu du Vercors-Sassenage



© Parc naturel régional du Vercors



## •Gestion des prairies temporaires

### Objectifs :

- maitriser le choix des espèces et ne pas dénaturer les caractéristiques paysagères, traditionnelles et organoleptiques de notre fromage.
- garantir le bien-être et la santé des animaux
- s'adapter au changement climatique

### Moyens :

- travaux d'expérimentation avec les chambres d'agriculture  
⇒ Concertation maitrisée => gestion des dérives



# AOP durable :

contribution au maintien de la biodiversité du territoire en lien avec le cahier des charges

## ACTIONS POUR LE MAINTIEN DU PATRIMOINE VIVANT DU TERRITOIRE : le retour de la race bovine Villard-de-Lans

### Objectifs :

- garantir le lien à l'origine et la typicité du fromage
- préserver une identité forte
- garantir et maintenir la biodiversité dans l'élevage

### Moyens :

- Intégration dans le cahier des charges => 2020 : 3% de race Villard-de-Lans obligatoire dans les troupeaux laitiers
- Travaux sur la génétique pour améliorer le rameau laitier
- Participation à des événements de valorisation : SIA, Fête du Bleu, .....



# CONCOURS GENERAL AGRICOLE - PARIS 2017



salon  
international  
l'agriculture  
culture



RA  
DE F



Pascal Conche

## -Initiative 2023 :

Augmentation de la cotisation prélevée sur la production en AOP par les producteurs fermiers.  
=> 1ct/kilo de bleu => achat de petites génisses de race Villard-de-Lans redistribuées dans les troupeaux de la filière, cadeaux aux Graines d'Eleveurs



# AOP durable :

contribution au maintien de la biodiversité du territoire en lien avec le cahier des charges

## ACTIONS POUR LE MAINTIEN DU PATRIMOINE VIVANT DU TERRITOIRE : le retour du Gypaète barbu

### Objectifs :

- participer au retour d'une espèce emblématique du Vercors
- contribuer à l'équarrissage naturel des espaces en garantissant une réduction de l'impact carbone

### Moyens :

- devenir partenaire des programmes de réintroduction : Life Gyp'Act 2022-2028
- parrainage des gypaétons réintroduits par des agriculteurs et des ambassadeurs du monde agricole
- rendre acteur le monde agricole du retour de l'espèce : en participant aux comptages nationaux, en contribuant à réduire les menaces, ...



# LISIBILITE DE CES ACTIONS AUPRES DU GRAND PUBLIC

- ⇒ Cahier des Charges
- ⇒ Vecteurs de communication : médias
- ⇒ Partage des valeurs portées et des projets sur les évènements : agricoles, biodiversité, fêtes de territoire, ....



**Bleu du Vercors - Sassenage**

“ AUX CÔTÉS  
DES AGRICULTEURS  
ET DU PARC NATUREL  
RÉGIONAL DU VERCORS,  
JE CONTRIBUE  
À LA SAUVEGARDE  
DE LA RACE  
**VILLARD-DE-LANS** ”

Graphisme : Pierre Des-Castels / Photo : J. Du Castel / M. Bessin




**Bleu du Vercors - Sassenage**

“ AUX CÔTÉS  
DES AGRICULTEURS  
ET DU PARC NATUREL  
RÉGIONAL DU VERCORS,  
JE CONTRIBUE  
À LA SAUVEGARDE  
DU **GYPAÈTE BARBU** ”

Graphisme : Pierre Des-Castels / Photo : J. Du Castel / M. Bessin




**“ POUR CHAQUE KILO  
DE BLEU DU VERCORS-SASSENAGE  
FERMIER VENDU EN AOP,  
1CT EST REVERSÉ À L'ASSOCIATION  
DE RÉHABILITATION DE LA RACE  
VILLARD-DE-LANS ”**

*Merci d'agir à nos côtés*

Graphisme : Pierre Des-Castels / Photo : J. Du Castel / M. Bessin








## Biodiversité AOP Bleu du Vercors- Sassenage

